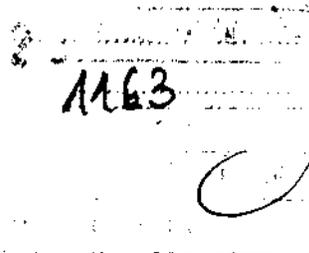


Kinshasa, le 22 AFR 2020



DDSF
- Quel du deux ?
- Transmettre avec
com 63.
23/04

COMMUNIQUE OFFICIEL N° 1090

Concerne : Renouvellement du Numéro Import – export

Le Secrétariat Général au Commerce Extérieur informe tous les opérateurs économiques importateurs et exportateurs que subsidiairement au communiqué officiel N°1058 du 02 avril 2020 accordant un moratoire pour le renouvellement du numéro import – export, un délai supplémentaire allant du 30 avril 2020 au 30 Mai est accordé aux opérateurs en retard du renouvellement de la taxe sur le numéro import –export compte tenu de l'Etat d'urgence sanitaire décrété par Son Excellence Monsieur le Président de la République et du confinement de la commune de la Gombe.

De ce fait, tous opérateurs économiques de la ville de Kinshasa peuvent s'adresser directement au Secrétariat Général au Commerce Extérieur, ceux des Provinces sont priés d'entrer en contact avec les chefs des Divisions Provinciales du Commerce Extérieur pour les formalités d'usage.

Aucun frais supplémentaire n'est exigé pour l'obtention de la note de perception.

Eugénie SALEBONGO BASOY

CI.- Ministre du Commerce Extérieur ;

- Ministre des Finances ;
- La DGRAD ;
- La FEC ;
- La COPEMECO ;
- SEGUCE ;
- DICN,
- DIV. PROV/COM. EXT. (Toutes).